



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

/ du 06/02/2018

/ CROWDFUNDING : WE DO GOOD APPORTE DÉSORMAIS LA MOITIÉ DU MONTANT DÈS LE DÉMARRAGE /

WE DO GOOD lance sa nouvelle offre « WE FUND », en partenariat avec Le Fonds Compagnon. Cette holding financière « friends & family » qui investit au tout début de l'aventure entrepreneuriale s'engage à financer 50 % du montant recherché par chaque start-up sélectionnée, dans une limite de 25 000 €.



Apporter la moitié du montant dès le démarrage permettra un lancement dynamique qui augmentera les chances de réussite des levées de fonds. À l'entrepreneur de lever le reste grâce à une campagne de crowdfunding en royalties chez WE DO GOOD.

Pour bénéficier de ce financement d'amorçage, l'entrepreneur décrit son projet et se fait noter sur la plateforme Rate&Go, partenaire de l'opération. Le Comité de décision du Fonds Compagnon délibère ensuite sur son investissement dans le projet.

Un financement en échange de royalties

Les fonds sont investis en échange de royalties sur le chiffre d'affaires. L'investissement en royalties constitue une augmentation des fonds propres sans dilution de son capital. Elle est utile pour faire levier auprès d'une banque ou pour obtenir une subvention (BPI France, ADEME, Région...).

Le Fonds Compagnon est la première structure d'investissement française à privilégier le système des royalties, constatant que ce mode de financement innovant s'installe au sein de l'hexagone pour le financement en amorçage. Il est porté notamment par WE DO GOOD, leader du royalty crowdfunding en France.

En savoir plus : www.wedogood.co/financement/offres/amorçage-crowdfunding

CONTACTS PRESSE

WE DO GOOD : Susana Nunes, responsable de la communication (presse@wedogood.co)

Le Fonds Compagnon : Quentin Ducouret, président (contact@lefondscompagnon.com)